



## LE PETIT MURIN

*Myotis blythii* (Tomes, 1857)

Le Petit Murin porte un nom vernaculaire peu approprié au regard de sa taille qui est sensiblement la même que celle du Grand Murin. Avec lui, d'ailleurs, il forme une véritable paire de sosies très difficiles à séparer par l'observation directe. À défaut d'analyses génétiques, il faut examiner les animaux en main et comparer plusieurs critères morphologiques afin de les identifier.

### ÉCOLOGIE

Sur bien des points, l'écologie du Petit Murin est à rapprocher de celle du Grand Murin. Comme ce dernier, c'est une espèce synanthrope qui, dans une large partie de son aire de distribution septentrionale, installe essentiellement ses nurseries dans des combles ou des greniers de grandes bâtisses, cohabitant quelquefois avec d'autres espèces, notamment le Grand Murin. Comme il s'agit d'une espèce presque impossible à identifier par analyse des ultrasons et, qui plus est, extrêmement difficile à dissocier de son sosie en se basant uniquement sur sa morphologie externe, on peut comprendre que la présence de colonies mixtes soit très souvent passée inaperçue pendant de nombreuses années, et que certains aspects de sa biologie soient demeurés ignorés des chiroptérologues. Cependant, depuis 1990, date à laquelle la distinction génétique entre Grand et Petit Murin a pu être établie (Ruedi *et al.*, 1990), des méthodes de détermination sur le terrain plus rigoureuses ont été développées (Arlettaz *et al.*, 1991), permettant ainsi la découverte de colonies mixtes, et par là même l'établissement plus précis de sa distribution en Suisse, notamment dans le sud des Alpes. C'est ainsi qu'en 1993 des visites effectuées dans des colonies suisses de la vallée du Rhin ont montré que quatre nurseries au moins abritaient les deux espèces jumelles et non des populations pures de Grands Murins comme on le pensait jusqu'alors (Arlettaz *et al.*, 1991). Il ne fait désormais plus aucun doute que la découverte de ces colonies de Petits Murins, ainsi que d'autres plus récemment signalées dans les Grisons et le Tessin, ne résulte pas d'une colonisation récente, mais tout simplement des difficultés rencontrées jusqu'à récemment pour identifier cette espèce cryptique se trouvant assez souvent en situation sympatrique avec *M. myotis* (Arlettaz *et al.*, 1994). ■

### RÉPARTITION

Malgré une meilleure connaissance des caractères d'identification des deux espèces sosies et l'attention que nous avons prêtée à tous les « murins de grande taille » capturés ces dernières années, la présence du Petit Murin dans le bassin genevois n'a pu être confirmée qu'une seule fois, suite à la capture en juillet 2014 d'un individu présentant à n'en point douter tous les critères biométriques de *M. blythii*. Cette observation concernant une femelle lactante capturée au vallon de la Roulavaz (Dardagny, Genève) implique que la nurserie de Grands Murins de Satigny, située à un peu moins de 4 km, est peut-être mixte ou qu'une colonie de Petits Murins dans le bassin genevois nous est encore inconnue.

En ce qui concerne les régions périphériques et proches de notre territoire d'étude, signalons, à titre informatif, une donnée de capture datant de 2007 en provenance de la réserve du pont des Pierres, située sur les berges de la Valserine, en amont de Bellegarde, ainsi que quelques observations douteuses réalisées dans cette même réserve et datant des années 1987, 1988, 1999 et 2000. Ces données non vérifiables sont placées dans la catégorie « murins de grande taille » (Takorian, 2007). Par ailleurs, un individu identifié comme *M. blythii* par Rolandez aurait séjourné en août 1982 à Segny (Ain), non loin de Divonne (R. Letscher, com. pers.). Cependant, vu les difficultés d'identification des deux espèces sosies rencontrées par les chiroptérologues avant le début des années 1990, il nous est très difficile de prendre en considération cette dernière observation.

Avec une seule donnée récente et quelques faibles indices de présence provenant de régions périphériques au bassin genevois, la plupart datant de la fin du xx<sup>e</sup> siècle, il ne nous est donc pas possible de nous faire une idée précise de la répartition actuelle de l'espèce dans le bassin genevois. En outre, il est probable que ces quelques observations soient

## LE PETIT MURIN



à mettre en relation avec des cas exceptionnels d'erratisme. Il est d'ailleurs possible que l'espèce puisse, au cours de ces prochaines années, élargir sa distribution septentrionale qui passe actuellement par la Franche-Comté, non loin du bassin genevois. Le Petit Murin montre en effet par sa répartition des affinités plus méridionales que le Grand Murin, affinités qui pourraient, avec le réchauffement climatique, influencer ses populations à monter plus au nord. En dehors de ces hypothèses, rappelons que les populations de Petits Murins les plus proches du bassin genevois (Valais et Franche-Comté) sont au bord de l'extinction. ■

## STATUT DES POPULATIONS

En possession d'une seule donnée récente fiable (Dardagny, Genève, 2014) et d'une autre peu documentée datant du siècle dernier (Segny, Ain, 1982), nous ne pouvons pas nous prononcer sur le statut réel du Petit Murin dans le bassin genevois.

| STATUT<br>GE | STATUT<br>BASSIN GE |
|--------------|---------------------|
| NA           | DD                  |



## CONSERVATION

Pour l'instant, à l'échelle du bassin genevois, aucune mesure conservatoire n'est prévue à l'égard du Petit Murin. Toutefois, il serait souhaitable d'effectuer des contrôles biométriques sur les femelles supposées de Grand Murins se reproduisant dans les combles de l'église de Satigny. Des preuves de reproduction de Petit Murin en mixité avec le Grand Murin justifieraient d'autant mieux l'attention que nous portons à cette colonie d'importance régionale. ■



Les Orthoptères, ici le Méconème tambourinaire (*Meconema thalassinum*) sont des proies typiques du Petit Murin.



La distinction des deux grandes espèces de murins est très difficile et repose entre autres sur la longueur des oreilles et la forme du museau (Petit Murin à gauche, Grand Murin à droite).



## LE PETIT MURIN

